

[http://echa.europa.eu/home\\_fr.asp](http://echa.europa.eu/home_fr.asp)

<http://www.berpc.fr/reach-info/>

## Reach und ALEA Mosaic

(traduit de l'allemand)

Reach, (**R**egistration, **E**valuation, **A**uthorisation and Restriction of **C**hemicals),

se fait à Helsinki, à l'Agence européenne des produits chimiques, ECHA

Nous avons étudié "Reach" en utilisant les sites en allemand, en interrogeant nos fournisseurs et administrations.

La règle de base importante est : Doit être enregistré à Helsinki toute matière dont on produit ou importe 1 tonne ou plus par an.

Sont important pour nous 15 matières candidates, des métaux lourds et des phtaliques (servant à assouplir des plastiques). En général toute concentration supérieure à 0,1 % doit être exclue.

A titre d'exemple, pour les émaux :

**Welte, fournisseur de Köln**, a une dame ingénieur qui est spécialement responsable de cela. Ils sont importants pour nous, puisque les émaux contiennent des métaux lourds, plomb, cadmium etc.

Mais un émail donné est facilement composé d'une douzaine de matériaux différents. Et ces matériaux sont produits par les fournisseurs de Welte. La responsabilité de Welte consiste à s'assurer que les fournisseur respectent « Reach ». En avril 2009 on n'a pas signalé un formulaire ou une procédure standard pour le faire.

Il est important de distinguer émail, poudre destinée à couvrir la céramique après cuisson et la couverture après. **Après** la cuisson il s'agit de verre et les métaux lourds enfermés. Le danger d'une migration de ces éléments est définie en Allemagne par d'autres règles, pour assurer que des assiettes et verres en poterie émaillés peuvent contenir des aliments et boissons.

Les émaux d'ALEA correspondent à ces règles.

**Umweltbundesamt**, l'administration en charge en Allemagne, a conclu que ALEA n'est pas une entreprise devant enregistrer, à cause de la limite de 1 tonne. Ceci était une conversation téléphonique avec un fonctionnaire responsable.